

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 07 FEVRIER 2020

Nombre de membres

en exercice	38
présents	22
absents ayant donné pouvoir ou procuration	4
Absents	12
Votants	26
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

31 janvier 2020

Date d'affichage

12 février 2020

L'an deux mille vingt, le sept février à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis CESARI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Louis CESARI, Xavier LUCIANI, Angèle MANFREDI, Ange PIERI, Jean Pierre ANTONELLI, Jacques BARTOLI, Dominique FRATICELLI, André ROCCHI, Christian PAOLI, Marie Laure BARTOLI, Jean Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Sébastien GUIDICELLI, Esteban SALDANA, Philippe VITTORI, François TIBERI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Raymond POCAI.

Suppléés :

Absents ayants donné pouvoir : Marie Josée SANTONI à André ROCCHI, Marie Luce MICAELLI à Agnulina ANDREANI, Jean Noël PROFIZI à Ange PIERI, Marlène GIUDICELLI à Raymond POCAI.

Absents : Claire ROMANI, Antoine OTTAVI, Marie Madeleine GUIDICELLI POLETTI, Pascale SIMONI, Don-Marc ALBERTINI, François BENEDETTI, Marie Antoinette FILIPPI, Stéphane FRANCOVICH, Jean Baptiste PAOLI, Gilles PLANELLES, Marie Paule TORRE, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Marie-Toussainte SISTI-BALARD.

Délibération n°0220 Objet: Tarifs prestations Office du Tourisme Intercommunal

Suite à l'intégration en régie de l'Office de Tourisme Intercommunal Fium'Orbu Castellu, il convient de voter la grille tarifaire à appliquer par la régie dans les cadre de ses actions.

Il est proposé la grille tarifaire suivante :

Partenariat Hébergement

Tarifs des articles et prestations de l'Office de Tourisme Intercommunal du Fium'Orbu Castellu

Hôtels (par étoile)	T.T.C.
Non classés	80 €
1*	90 €
2* Moins de 20 chambres	120 €
2* Plus de 20 chambres	140 €
3* Moins de 20 chambres	160 €
3* Plus de 20 chambres	200 €
4* Moins de 20 chambres	300 €
4* Plus de 20 chambres	400 €
Résidences de Vacances	T.T.C.
Moins de 21 lits	100 €
De 21 à 60 lits	150 €
De 61 à 100 lits	200 €
De 101 à 200 lits	300 €
+ de 200 lits	400 €
Villages de Vacances	T.T.C.
De 61 à 100 lits	550 €
De 101 à 200 lits	700 €
Plus de 200 lits	800 €

Partenariat Hébergement

Tarifs des articles et prestations de l'Office de Tourisme Intercommunal du Fium'Orbu Castellu

Campings / Campings à la ferme / Aires naturelles de Camping	T.T.C.
Moins de 60 emplacements	120 €
Moins de 60 emplacements et 10 bungalows	140 €
Moins de 60 emplacements et + de 10 bungalows	160 €
De 60 à 100 emplacements et 10 bungalows	180 €
De 60 à 100 emplacements et + de 10 bungalows	400 €
Plus de 100 emplacements et 10 bungalows	580 €
Plus de 100 emplacements + de 10 bungalows	700 €
Gîtes d'étapes	T.T.C.
Gîtes d'étape en montagne	60 €
Meublés de Tourisme	T.T.C.
De 1 à 3 locations	60 €
Par location supplémentaire	20 €
Chambres d'Hôtes	T.T.C.
Chambres d'Hôtes	80 €
Classement de Meublé	T.T.C.
Visite de Classement (valable 5 ans)	100 €

Plans

Tarifs des articles et prestations de l'Office de Tourisme Intercommunal du Fium'Orbu Castellu

Plans de Ville (34 modules maximum)	T.T.C.
Dernière de couverture	1200 €
Un encart publicitaire 23cm x 9cm	900 €
Un encart publicitaire 15cm x 9cm	870 €
Un encart publicitaire 9cm x 9cm	500 €
Un encart publicitaire 7cm x 9cm	380 €
Un encart publicitaire 6cm x 9cm	280 €
Un encart publicitaire 5cm x 9cm	250 €
Un encart publicitaire 4cm x 9cm	220 €
Pour les partenaires hébergement situés hors du territoire : Obligation d'adhérer à l'office de tourisme de son territoire. L'adhésion à l'office de tourisme Intercommunal du Fium'Orbu Castellu sera majorée de :	30%
Partenariat Activités de loisirs / Commerces / Artisans et Producteurs / Associations	
<i>Tarifs des articles et prestations de l'Office de Tourisme Intercommunal du Fium'Orbu Castellu</i>	
Prestation activités de loisirs	85 € /an
Prestation commerces	50 € / an
Prestation artisans et producteurs	50 € / an
Prestation pour les associations	50 € / an
Les entreprises dont le siège social est situé hors de notre territoire de compétence auront l'obligation d'adhérer à l'office de tourisme de leur région et une majoration de 50euros sera appliquée.	

Le Conseil Communautaire,
À l'unanimité des membres présents

- Adopte les tarifs ci-dessus référencés
- Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire;

REÇU EN PREFECTURE

le 12/02/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-02B-200033827-20200207-0220-DE

-Autorise Monsieur le Président à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président Louis CESARI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

le Président